

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	25 (1937)
Heft:	500
Artikel:	L'Assemblée de St-Gall de l'Association suisse pour le suffrage féminin : (suite de la 1re page)
Autor:	Bonard, S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262670

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IN MEMORIAM

Mme Anna Jézéquel

C'est avec autant de surprise que de regret que nous avons appris, l'autre semaine, le décès presque subit de Mme Jézéquel, car il y a peu de temps encore, lors de la réunion du Conseil Général du R. U. P. à Genève, nous l'avions vue si active d'allure et si fervente d'esprit que rien ne faisait prévoir le deuil qui allait ainsi cruellement frapper sa famille et ses amis. Justement nous nous réjouissions de la voir s'installer à Genève, et de pouvoir ainsi reprendre avec elles les relations nouées au cours de réunions féministes internationales.

Car Mme Jézéquel était une féministe convaincue et ardente. Fille, puis femme de pasteur, elle était de cette pléiade de Françaises protestantes, qui, à la suite de Mme de Witt-Schlumberger, apportèrent à notre mouvement lorsqu'il se développa outre-Jura, un appui conscient et précieux, et l'organisation du Congrès suffragiste international de Paris en 1926, et spécialement de la grande manifestation de la paix au Trocadéro, a dû beaucoup à son concours. En effet suffragiste de cœur elle était aussi pacifiste: auxiliaire dévouée de son mari, quand après de longues années de pasteur il devint le secrétaire de l'Alliance Universelle pour l'amitié par les Eglises, elle contribua à fonder en France l'Union féminine pour la S. d. N., faisant se lasser une incessante propagande pour l'idéal de Genève. C'est que, restée seule à la tâche, quand la guerre lui avait pris son mari et ses deux fils, elle comprenait la signification profonde du mot *paix*, et à côté de son travail social, en matière d'antialcoolisme notamment, elle se consacra encore une bonne partie de son étonnante activité à des groupements pacifistes et en dernier lieu, lorsque son mari en devint le secrétaire général, au R. U. P. Elle préparait au moment où la mort l'a surprise

un volume de contes destinés à développer l'esprit de paix chez les enfants, et qu'elle avait écrits à l'usage de ses petits-enfants¹, volume qui n'aurait pas constitué d'ailleurs un début pour elle, car à côté de nombreux articles de journaux, nous lui devons encore la traduction du roman social de Wickam Steed: *Me voici, Maître, envoie-moi...*

Nous nous inclinons avec respect devant une si essentiellement consacrée à la défense d'idéaux qui sont aussi les nôtres, en disant ici à M. Jézéquel toute l'assurance de nos regrets et de notre sympathie. E. Gd.

Mme Adrienne Perrier

Morte au champ d'honneur, peut-on vraiment dire de celle dont nous saluons aujourd'hui la mémoire, car c'est au cours d'une séance d'un groupe d'études coopératives que Mme Perrier, présidente des Commissions féminines de coopératives genevoises et membre du Conseil d'administration de la puissante Société coopérative de consommation de Genève, succomba subitement à une crise cardiaque que rien ne permettait de prévoir. On devine le choc éprouvé par ses collègues devant ce départ si brusque et si tragique; et d'autre part, n'est-ce pas là un symbole frappant de dévouement jusqu'au bout à une idée ou à une activité que ce décès en séance de Commission ?

Mme Perrier en effet était une fervente de l'idéal coopérateur, et il n'est pas exagéré de dire qu'elle était l'âme de ces Commissions féminines fondées surtout pour répandre et développer parmi les femmes la compréhension de cet idéal mettant sur pied sans se lasser de nouveaux groupes, organisant ou présidant des séances de propagande, et payant largement de sa personne.

¹ Le journal *La Jeunesse et la Paix du Monde* que nous signalons plus haut contient précisément un conte *Les Autres*, adapté du suédois par Mme Jézéquel.

sonne partout où cela était nécessaire. D'autre part, elle tenait une place en vue dans le Conseil d'Administration, où sa bonté bienveillante, son sens pratique, ses expériences la faisaient grandement apprécier de ses collègues masculins. Et avec beaucoup de tact et de bonté, elle avait su établir la liaison indispensable entre ce Conseil et le nombreux personnel de la « Coopé », comprenant les besoins et les difficultés de celui-ci, agissant de tout son pouvoir pour lui rendre aisée l'accomplissement de sa tâche, sans jamais perdre de vue que, dans une Coopérative plus qu'ailleurs, l'intérêt collectif ne doit jamais être sacrifié à l'intérêt particulier.

A côté de son activité pour la Coopérative, Mme Perrier trouvait le temps de rendre des services dans la paroisse protestante de Saint-Gervais, où son brusque départ va aussi creuser un vide difficile à combler. Et enfin, et on le pense bien, elle était féministe, lectrice de notre journal et sympathique à nos efforts, bien qu'obligée, de par l'organisation de ces groupes uniquement en vue de la propagande, à observer vis-à-vis de toute action collective une réserve qu'il nous était impossible de ne pas regretter. Et le plaisir et le profit que les membres de nos Sociétés féministes ont toujours éprouvé à collaborer avec elle nous font encore mieux comprendre l'étendue de la perte faite par les dirigeants de la Coopérative, auxquels nous tenons à exprimer spécialement à cette occasion notre plus vive sympathie. E. Gd.

Mme Guebhard-Forel

Le 28 avril est décédée, à Lonay, dans sa 86^e année, Mme Guebhard-Forel, la fondatrice de l'Asile des Osillons s. Morges, qu'elle a présidé avec beaucoup de dévouement. La commune de Lonay lui avait décerné en 1913 la bourse d'honneur en témoignage de reconnaissance pour ses nombreux bienfaits. S. B.

au premier chef femmes et enfants, telles que le renchérissement des produits de première nécessité; il a mandat également de s'entendre avec les grandes Associations féminines en vue d'une action concertée pour l'abrogation des décrets fédéraux visant au premier chef les femmes et les enfants.

La proposition de Neuchâtel, relative aux questions économiques, écho des vives inquiétudes nées lors du brusque renchérissement de la vie, après la dévaluation, semblait un peu vieillie, tant les événements vont vite, a fait remarquer Mme Bréting (Neuchâtel); cependant, en demandant au Comité Central de faire une enquête sur les raisons du renchérissement des denrées de première nécessité et sur ceux qui en bénéficient, en affirant l'attention des femmes sur la force, la puissance économique qu'elles représentent et qu'elles

cuisson. On n'était arrivé à aucun résultat, la position de ces messieurs étant restée d'avance.

Mais les femmes elles aussi restent fermes. Par le moyen de la presse elles invitèrent le public à une Assemblée de protestation, laquelle réunit tant de monde qu'on put adresser un ultimatum à la Fédération laitière. Celle-ci n'ayant pas répondu, les Sociétés féminines organisent elles-mêmes la vente du beurre et du fromage en dehors des laitières, et prièrent leurs membres de réduire leur consommation de lait au strict nécessaire, espérant ainsi contraindre la Fédération à rendre les armes. Mais elles s'étaient mépris sur l'effet de leurs menaces. La Commission permanente leur fit savoir qu'elle maintenait son point de vue. Les femmes revinrent encore une fois à la charge auprès de la Fédération et encore une fois il leur fut répondu par un non catégorique, malgré leur proposition de payer le lait porté à domicile un centime plus cher, comme cela se pratiquait ailleurs.

Alors (janvier 1931), les femmes fondèrent leur propre laiterie au moyen d'une coopérative des Sociétés féminines, avec, comme base financière, des parts de 10 à 20 francs. En trois semaines, le capital nécessaire fut réuni. Cette fois, la Commission des producteurs, voyant le sérieux de l'entreprise, fut tout à coup prête à toutes les concessions! mais trop tard, car les femmes ayant signé un contrat, devaient pour le casser, exiger des dommages-intérêts. La Fédération refusant d'en payer le prix, la Laiterie centrale féminine fut ouverte le 20 janvier 1931, et le lait porté à domicile fut payé 32 cts. Subitement, la Fédération laitière se découvrit en état de suivre ce mouvement, et ce qui ne lui avait pas été possible de faire pour 34 ou 35 cts. le litre de lait, le devint du jour au lendemain pour 32 cts!...

C'est alors que commença une vraie guérilla. On chercha à torpiller la nouvelle entreprise. La veille de l'ouverture de la Laiterie féminine, une des voitures de distribution disparut et fut retrouvée quelque temps après dans le canal de l'Aar, près de Nidau. Le lait fourni à la Laiterie féminine par des producteurs lucernois leur fut acheté par la Fédération à un prix supérieur, et le même procédé s'appliqua à tous les pro-

ne savent pas utiliser, Neuchâtel a dicté l'ordre du jour de l'Assemblée de Saint-Gall, qui faisait la majeure part aux questions économiques. Un prochain article renseignera nos lecteurs sur cette partie du programme.

La suggestion bâloise tendant à lancer des initiatives simultanées en faveur du vote féminin est renvoyée à la Conférence des présidentes. Mme Gourd a rappelé l'effort entrepris à Genève, et Mme Bréting a annoncé que les Neuchâteloises feront déposer cet automne, au Grand Conseil, une motion demandant pour les femmes le vote communal facultatif.

Heureuse de la réussite du cours de vacances d'Uster, la Commission du cours, que préside Mme Vischer-Albö (Bâle), a décidé de travailler, cette année, avec l'Association suisse des Institutrices; le cours, fixé du 4 au 9 octobre à Rheinfelden, sera consacré à l'éducation de la femme en vue de ses responsabilités civiques. Que les suffragistes songent dès maintenant à participer à ce cours, dont la portée pratique sera considérable.

Un rapport de Mme E. Bloch, rédactrice du *Frauenblatt*, sur la presse féministe, un bref écho des journées de Zurich, apporté par Mme Frida Graf (Bâle), un joyeux appel de Mme E. Sulzer (Aadorf) à la collaboration des jeunes, au nom de la Commission de jeunesse de l'Alliance internationale, créée après le meeting de la jeunesse de Zurich, ont terminé les affaires administratives. Mme Sulzer recommande vivement aux sections de créer des groupes de jeunes, en leur offrant du thé ou des divertissements, pour leur parler de leurs préoccupations (notamment de la paix et des occasions de travail), et en effleurant, en passant, la question du suffrage féminin.

Pour s'associer à la « Journée des mères » autrement que par de petits cadeaux, l'Association avait demandé à Mme Schwarz-Gagg, docteur ès sciences économiques à Berne, de témoigner de notre intérêt pour « la profession de mère », qui n'est plus à la mode, paraît-il, en nous parlant de ses soucis matériels. Ce travail fort intéressant, basé sur les chiffres de la statistique, montre que le recul des naissances, qui compense la baisse de la mortalité infantile, ne résout pas le problème. Les familles nombreuses, à la ville comme à la campagne, vivent le plus souvent dans des conditions précaires; le chômage, la hausse subite des denrées de première nécessité, ont aggravé une situation déjà terrible et mettent à la charge de l'assistance publique un nombre croissant de familles. L'action en faveur des agriculteurs obérés, en diminuant les charges pesant sur le domaine, a amélioré la situation paysanne; à la ville, les choses vont en emprunt. Il faut reviser notre politique fiscale, notre politique sociale, de façon à alléger sérieusement les charges écrasantes les familles nombreuses; trop souvent le dégrég-

L'Assemblée de St-Gall de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

(Suite de la 1^e page.)

Finalement, l'Assemblée, à une forte majorité, décida d'accorder pour deux ans (position bâloise) des pleins pouvoirs à son Comité pour se prononcer sur les questions économiques (propositions de Colombe et de Neuchâtel) comme sur les questions politiques, étant bien entendu qu'il ne s'agit pas de politique de parti, mais de servir et de défendre notre démocratie. Le Comité central a aussi, selon la proposition de Colombe, mandat impératif pour protester énergiquement auprès du Conseil Fédéral chaque fois que celui-ci édicte des mesures touchant

à la position de ces messieurs étant restée d'avance.

Mais les femmes elles aussi restent fermes. Par le moyen de la presse elles invitèrent le public à une Assemblée de protestation, laquelle réunit tant de monde qu'on put adresser un ultimatum à la Fédération laitière. Celle-ci n'ayant pas répondu, les Sociétés féminines organisent elles-mêmes la vente du beurre et du fromage en dehors des laitières, et prièrent leurs membres de réduire leur consommation de lait au strict nécessaire, espérant ainsi contraindre la Fédération à rendre les armes. Mais elles s'étaient mépris sur l'effet de leurs menaces. La Commission permanente leur fit savoir qu'elle maintenait son point de vue. Les femmes revinrent encore une fois à la charge auprès de la Fédération et encore une fois il leur fut répondu par un non catégorique, malgré leur proposition de payer le lait porté à domicile un centime plus cher, comme cela se pratiquait ailleurs.

Alors (janvier 1931), les femmes fondèrent leur propre laiterie au moyen d'une coopérative des Sociétés féminines, avec, comme base financière, des parts de 10 à 20 francs. En trois semaines, le capital nécessaire fut réuni. Cette fois, la Commission des producteurs, voyant le sérieux de l'entreprise, fut tout à coup prête à toutes les concessions! mais trop tard, car les femmes ayant signé un contrat, devaient pour le casser, exiger des dommages-intérêts. La Fédération refusant d'en payer le prix, la Laiterie centrale féminine fut ouverte le 20 janvier 1931, et le lait porté à domicile fut payé 32 cts. Subitement, la Fédération laitière se découvrit en état de suivre ce mouvement, et ce qui ne lui avait pas été possible de faire pour 34 ou 35 cts. le litre de lait, le devint du jour au lendemain pour 32 cts!...

C'est alors que commença une vraie guérilla. On chercha à torpiller la nouvelle entreprise. La veille de l'ouverture de la Laiterie féminine, une des voitures de distribution disparut et fut retrouvée quelque temps après dans le canal de l'Aar, près de Nidau. Le lait fourni à la Laiterie féminine par des producteurs lucernois leur fut acheté par la Fédération à un prix supérieur, et le même procédé s'appliqua à tous les pro-

ducteurs des environs, il fallut que la Laiterie féminine cherchât toujours plus loin et même jusqu'en Gruyère sa marchandise. Mais alors le lait lui arrivait souvent souillé, ou bien des retards inexplicables se produisaient entre la gare des marchandises et la Laiterie... Puis la Fédération abaissa son prix de vente jusqu'à 25 et 26 centimes le litre, tandis que le lait de la Laiterie féminine se payait toujours 29 centimes. Cette fois, la Fédération se vit victorieuse, d'autant plus que les femmes convoquaient une Assemblée publique pour exposer les difficultés de la situation. La Fédération s'y fit représenter. Ces messieurs arrivèrent souriants, escomptant la déconfiture des femmes, et repartirent penauds, car, après avoir entendu parler publiquement de leurs agissements peu reluisants, ils avaient dû constater que le public féminin restait fidèle à la Laiterie centrale.

Enfin intervint un arrêté fédéral dû, cela va sans dire, à la pression exercée par les Fédérations de producteurs. Cet arrêté stipulait que chaque localité devait acheter son lait aux seuls producteurs habitant à 10 km à la ronde, la Gruyère ne pouvant plus de ce fait fournir de lait à une laiterie de Biel. Par l'entremise du Département de l'économie publique, une entente devint possible. La Laiterie féminine dut acheter son lait à la Fédération, mais celle-ci fut contrainte de dédommager les femmes et de travailler selon leurs principes.

Actuellement la Laiterie féminine prospère, s'est agrandie, et depuis longtemps elle a remboursé les parts de fondatrices. Et les vaillantes Biénoises méritent d'être citées en exemple aux femmes qui aujourd'hui se débattent dans des difficultés économiques trop souvent provoquées par des abus de pouvoir.

Disons encore que cette campagne de concurrence et d'intimidation a coûté plus d'un million à la Fédération laitière biénoise.

N'est-ce point significatif?...

(Librement traduit d'après le Schw. Frauenblatt, par A. de M.).

le mal héritaire dans la colère, le désespoir et le secret — par pudeur et orgueil, il ne consulte pas plus le médecin que son père ne l'a fait — et il passe sa vie à aimer qui ne l'aime point. Sa femme, la douce et indifférente Sylvie, meurt en mettant au monde une fille qui, elle aussi, a le sang corrompu. Toute en détraque nerveuse et en hargne, simulatrice et capricieuse, odieuse enfin, elle rebute et désole son père. De son mariage avec un citadin bellâtre et demi-fou, elle a une fillette Mahade, dite Sang-de-Navet, qui aime de tout son cœur son grand-père prématurément vieilli et désabusé.

Cette petite Sang-de-Navet, que Louise Hervieu dépeint avec une tendresse apothéosée de grande sœur, n'a ni la force de vivre ni le courage de mourir et paraît être « la momie d'une enfant autrefois vivante et joyeuse ». Tragiquement ballofante entre deux éléments qui se querellent à journées faites, se réconcilient à grand tapage, puis recommencent, la petite martyre souffre tant que son grand-père se demande: « Faudra-t-il tuer ce couple pour sauver l'enfant? » Tant d'horreur fatigue à la longue le lecteur le plus résistant. On a dit justement de Sangs: « Pas assez de netteté pour un témoignage, pas assez de clarté pour un livre... de la sincérité, certes, mais point d'art... » Et cette œuvre à la fois puissante et incohérente ne touche pas comme l'auteur l'a certainement espéré. En ce qui me concerne, je préfère de beaucoup le trait de burin de Louise Hervieu au travail de son style!

Jeanne VUILLIOMENET.

YOGHOURT BALKO

l'impresario des calmes digestions

LABORATOIRE DES LAITERIES RÉUNIES

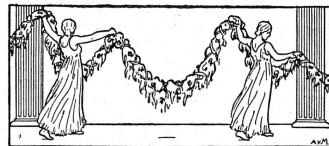


Achetez votre cuisinière
à gaz ou électrique

LE RÊVE 2, ROTISSERIE

Angle Trois-Perris - GENÈVE
J. DUBOUCHET
FACILITÉS DE PAIEMENT.

PAS DE SUCCURSALE.



A travers les Sociétés

L'activité d'une assistante de grands magasins.

C'est dans le beau salon qui sert de salle principale à l'Ecole d'Etudes Sociales de Genève que nous avons assisté le 30 avril, à l'assemblée générale présidée par M. Choisy. Des rapports qui nous ont vivement intéressé, nous retenons en particulier celui de Mme Wagner-Beck, directrice de l'Ecole, qui a développé l'importance des stages pratiques que l'Ecole impose aux élèves avant de leur délivrer leur diplôme. Puis, après la relation vivante d'un voyage d'étude à Paris, fait par les élèves l'année dernière, Mme Lily Egret, diplômée de l'Ecole nous a parlé de son activité d'assistante sociale de grand magasin.

Cette fonction est encore peu répandue en Suisse, beaucoup plus dans les pays qui, comme la France ou la Belgique, ont des magasins et des usines de grande envergure. En effet, si « le grand magasin actuel est semblable à une vaste ville, avec ses rues, ses maisons, sa population et ses lois », il a besoin tout comme une ville de son service social. Et c'est l'assistante sociale qui assume cette charge. C'est ainsi qu'elle travaille en collaboration avec le personnel et la direction; telle un diplômé, elle doit tendre à la satisfaction des deux parties: le bien du personnel, mais aussi son meilleur rendement commercial.

Le premier objectif de l'assistante est l'amélioration de la santé et des conditions de vie et de travail de la vendue.

Ce qui n'est pas toujours facile à faire comprend: en aucun cas l'assistante ne doit être pris pour une espionne à la solde du patron, ni même pour une déléguée d'œuvre philanthropique. Une fois le contact et la confiance bien établis, le champ d'activité de l'assistante s'étend étonnamment: il n'y a qu'un pas du bien-être matériel au bien-être moral de la travailleuse; l'assistante

vement ou les avantages prévus pour les familles nombreuses ne commencent qu'à partir du cinquième enfant: il faut abaisser ce chiffre; il faut renoncer aux mesures allant à l'encontre du but, comme la lutte méthodique contre le travail de la femme mariée; la guerre que notre temps fait aux institutrices mariées, par exemple, sous couvert de protéger la famille, ne peut que lui nuire, en dernière analyse; et Mme Schwarz de citer avec indignation l'arrêté valaisan interdisant leur activité aux institutrices dont le mari gagne 2000 fr. par an! Ce n'est pas non plus en chargeant les célibataires que l'on diminuera les soucis accablant les mères de famille.

Et pour terminer par une note grave cette sérienne séance du dimanche matin, Mme Gourd, en termes émus et pleins de cœur, a rappelé les titres que Mme Dutoit possède à notre reconnaissance, les vertus de sa foi suffragiste, née de son sentiment de la justice, de sa profonde compréhension des souffrances matérielles et morales des femmes et de son ardent patriotisme.

La fête du jubilé de la section de Saint-Gall a réuni, autour des tables fleuries et chargées de bonnes choses, un public nombreux, enchanté de tout ce qu'il a vu, entendu et applaudi. Saviez-vous que Mme Weber, membre du Comité central, présidente des femmes radicales de sa ville, vice-présidente de la section du suffrage, non contente d'être une commerçante élégante et fort entendue, manie adroïtement la plume et tourne lestement les vers? On l'a appris par un charmant prologue suffragiste que cette élégante et par une amusante saynète jouée avec entrain; on applaudira l'allocution de Mme Wohnlich, qui fit l'histoire de sa section. Une sonate de Haendel, des chants de Brahms, des danses rythmiques de filles, d'institutrices, de gymnastes, de deux danseuses professionnelles, ont embellie la soirée. Depuis longtemps, les flonflons de la fête foraine, dans le parc entourant la Tonhalle, s'étaient éteints, les carrousels avaient mis leur housse, et les échoppes s'étaient vidées, que les conversations et les propos s'échangeaient encore entre les Saint-Galloises et leurs hôtes.

Il faut dire encore les aimables propos tenus entre autres au déjeuner officiel, dimanche, par M. Keel, conseiller municipal de Saint-Gall, qui craint pour nous les fatigues de fréquentes élections et votations, par Mme C. Nef, présidente de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, et par M. Weidemann, au nom du Conseil d'Église. Il faut dire encore, pour être complet, la ballade à Vögelinsegg, où fut pris le café, avant la débandade générale. Il pleuvait, malheureusement; faut-il en déduire que les saints de glace ne sont pas suffragistes? Faisons appel, pour l'an prochain, à des saints de glace mieux informés sur nos désirs, nos buts et notre bonne volonté.

S. BONARD.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

XXII^e Assemblée générale

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud

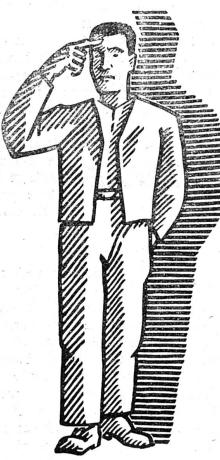
à MOUDON, salle du Tribunal, mercredi 19 mai 1937

Ordre du Jour:

- 10 h. 1. Bienvenue. — 2. Appel des délégués. — 3. Procès-verbal. — 4. « In memoriam » Mme Lucy Dutoit, Mme Crisoz: Mme Serment. — 5. Rapport du Comité. — 6. Rapports de caisse et des vérificatrices. — 7. Election du Comité, de la Présidente et des vérificatrices. — 8. Rapports des Unions de Vevey et d'Aigle.
- 11 h. 30 La presse féminine, par Mme Susanne Bonard.
- 12 h. 30 Dîner à « La Douane » (3 fr. 50).
- 15 h. Deux lacunes dans l'éducation actuelle: la culture des sentiments et la formation du caractère, par Mme Marguerite Evard, Dr ès-lettres.
- 16 h. 30 Thé offert par l'Union des Femmes de Moudon.

Prière de s'inscrire pour le dîner jusqu'au 15 mai, chez Mme Marguerite Brailard, Moudon.

Les séances sont publiques



Le calcul est pourtant bien simple!

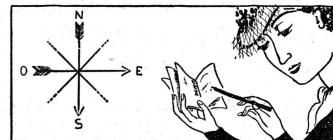
Celui qui fait toute l'année ses achats à la coopérative s'assure par là d'importants avantages. Il obtient d'abord des marchandises de la meilleure qualité au plus bas prix possible. Il participe en outre, à la fin de chaque exercice annuel, à l'excédent d'exploitation et touche sa quote-part sous forme de ristourne. Selon ce qu'a été sa fidélité coopérative, cela peut faire chaque année une jolie somme.

Qu'aurait-il épargné si au lieu de s'adresser à la coopérative il avait fait tous ses achats dans les magasins privés?

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

est d'une grande aide dans la résolution de conflits familiaux, l'éclaircissement de situations tenues et de toute préoccupation qui nuit au travail régulier. Matériellement, elle pourra accomplir elle-même nombre de démarches qui auraient entraîné le travail de sa protégée. Enfin, sa grande tâche se double souvent d'une tâche d'instructrice: elle est chargée de donner un cours de vente qui rende les vendeuses plus aptes à remplir leur rôle dans la chaîne économique mondiale.

Avec Mme Egret, dont nous avons beaucoup apprécié l'exposé clair et attachant, nous souhaitons que les vocations d'assistantes sociales deviennent toujours plus nombreuses, étayées des solides notions théoriques données par l'Ecole. M.-G. C.



Carnet de la Quinzaine

Mercredi 19 mai:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont. 20 h. 30: Club de rapprochement: *Les femmes et la paix*.

Corsets Duchesse

Mme PILEUR Confédération, 26
Ses corsets Ses ceintures Ses gaines

Ses soutien-gorge

Mesures et confection Prix modérés

STOPPAGE

Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie

Spécialité de pièces invisibles

Mme R. WILD - CLARISSE

MAISON SPÉCIALISTE

Rue du Vieux-Collège, 6

GENÈVE

Téléphone: 50.5327

Jeunes Dames et Jeunes Filles

qui désirez avoir une carrière intéressante et assurée, suivez le cours professionnel de

Couturière-Coupeuse

à l'École artistique de Coupe et Couture
6, rue de l'Université, Genève

Madame Grobet, dir. Tél. 48.150

Formation complète et rapide. Cours pour amateurs: leçons particulières. Patrons sur mesures, préparation, essayage.

Le Docteur W. MICHEL

ancien assistant de la clinique pour nez, gorge, oreilles, ancien interne à la clinique thérapeutique du Prof. Bickel, ancien 1^{er} assistant à l'institut universitaire de radiologie, ancien stagiaire aux consultations d'endocrinologie de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu à Paris,

a ouvert son cabinet de consultation
17, Bd DES PHILOSOPHES — Tél. 41.806
Consultations tous les jours de 15 h. 30 à 16 h. et sur rendez-vous.

MÉDECINE GÉNÉRALE - ACCIDENTS - ENDOCRINOMÉTRIE

ÉLECTRICITÉ MÉDICALE

Id. MOUDON: XXII^e Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud (voir programme plus haut).

Id. id. Service social volontaire, local de l'Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont: 20 h. 30: Assemblée générale. *L'Œuvre des Bas-Fonds*, causerie par Padjoumer Haemmerli.

Jeudi 20 mai (à l'occasion du Jour de la bonne volonté):

GENÈVE: Comité genevois du R.U.P. suisse, Victoria Hall, 20 h. 30: Grand rassemblement des forces de paix sous la présidence de M. le pasteur J. Scherer. Orateurs: M. Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N.; Mme Emilie Gourd; M. P. Wenger, secrétaire du R.U.P.; M. Trema (Union syndicale). A l'orgue: M. O. Barblan. Samedi 22 mai:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. — 16 h. 30: Assemblée générale: 1. Rapport du Comité; 2. Rapports avec projections lumineuses des différentes activités de l'Union; 3. *Le Club des Amis de la Jeune Fille*, causerie par Mme Marcelle Béguin.

Lundi 24 mai:

GENÈVE: Section genevoise de la Société des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs. Emissions de Radio-Genève, 18 h. 15: *L'influence de l'art appliquée sur la vie féminine*, causerie par T. S. F. par Mme Météin-Gilliard, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts. Id. id. Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: 4^e séance du cours pour propagandiste donné par Mme Gourd.

Jeudi 27 mai:

LAUSANNE: Commission d'éducation nationale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, Société romande de radiodiffusion, 18 h.: *Comment retenir nos enfants au foyer familial?* causerie par T. S. F. par Mme Marianne Gagnébin (Neuchâtel).

Docteur Marie Florin

Médecin-adjoint, ex-Chef de clinique à l'Hôpital Cantonal.

Ex-assistante interne en gynécologie à la Maternité.

Ex-assistante interne dans le service de médecine interne.

Ex-assistante interne en dermatologie, après 9 ans de stage a ouvert son cabinet de consultation

Médecine générale - Maladie des femmes - Endocrinologie.

Maladie de la peau. - Maux de jambes.

Reçoit de 1 h. 30 à 3 h. et de 6 à 7 h.

7, Place Claparede — Téléphone 54.445

L'ÉCOLE DE

Sténotypie Grandjean

12, r. du Mont-Blanc, Genève - Tél. 29.933

vous prépare aux plus belles carrières, Secrétariats. — Relevé de discours.

Renseignements et leçon d'essai gratuits

Cours le jour et le soir toute l'année.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève

A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22

A l'Administration, rue Michel-Bu-Crest, 14

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

LA MAISON DE MEUBLES J. DUBOUCHET

liquide tout son stock de meubles à vil prix.

Cessation de commerce.

RUE DE CAROUGE

(ANGLE BOUL. DU PONT D'ARVE)

Grand choix.